

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 83 (1938)  
**Heft:** 1

**Artikel:** L'immobilisation des fronts  
**Autor:** Mayer, Emile  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341858>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

<b>Pour la Suisse :</b>	<b>ABONNEMENT</b>	<b>Pour l'Étranger :</b>
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—	Prix du N <sup>o</sup> fr. 1.50	1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—		3 mois fr. 5.—

**DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :**

Avenue de la Gare 33, Lausanne \_\_\_\_\_ Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Pré du Marché, 3 — Lausanne

---

## L'immobilisation des fronts

---

Je demande la parole pour un fait personnel.

Le mois dernier, le général Joseph Rouquerol m'a fait l'honneur de citer, en le qualifiant de prophétique, l'article (sur *l'Evolution de la tactique*) que j'ai publié en février 1891 dans la *Bibliothèque Universelle* (et non dans la *Revue militaire suisse*). Puis, en étudiant avec pénétration les conditions nouvelles de la guerre, — notamment les progrès réalisés dans l'outillage des armées, dans le matériel (bouches à feu, projectiles, gaz, moyens de transport, etc.) — il est arrivé à cette conclusion que les théories émises en 1891 étaient encore plus valables aujourd'hui qu'en 1914, et que, par conséquent, si les hostilités recommençaient, la stabilisation des fronts s'imposerait sans doute de nouveau.

Je crains que, sous cette forme condensée, la pensée du général J. Rouquerol soit mal comprise, et je ne crois pas inutile, pour éviter toute erreur d'interprétation, de préciser mes idées, d'en indiquer la genèse, d'en déterminer le sens et la portée.

\* \* \*

Le chargement par la culasse, le tir des fusils à magasin et des armes à répétition, puis des armes automatiques, ont

donné aux feux une puissance tellement formidable que l'art militaire a considéré comme presque impossible d'entamer les fronts d'une façon grave et durable par une attaque de face : il les a déclarés inviolables.

L'emploi de la poudre sans fumée a accru cette inviolabilité, parce que les batteries ont pu se dérober aux vues de l'artillerie adverse (et, par suite, à ses projectiles), ce qui leur a permis de continuer leur tir plus longtemps et dans un calme relatif, c'est-à-dire en gardant toute leur efficacité.

Aussi l'attaque s'efforce-t-elle maintenant d'obscurcir le champ de tir des pièces ennemies par le moyen de nappes de fumée, ce qui aurait pour effet de diminuer les avantages dont jouit la défense.

Celle-ci n'en dispose pas moins d'une supériorité qui paraît incontestable.

Faut-il donc renoncer à la lutte et ne rien tenter contre la muraille humaine qui barre la route de l'agression ?

Non certes. Car il reste à celle-ci la ressource d'agir sur les flancs, s'il est impossible d'enfoncer ou de défoncer le front.

Il suffit, en effet, de forcer ou de tourner l'une des extrémités de la ligne pour prendre celle-ci à revers. On sait combien il est difficile de résister dans ces conditions : dès que se dessine un mouvement tournant, même de faible envergure, l'aile qui en est menacée se replie presque instinctivement. A plus forte raison, si elle reçoit des projectiles qui lui arrivent dans le dos en même temps qu'il lui en arrive de face. Car, du moment qu'elle se trouve entre deux feux qui convergent sur elle, il est tout naturel qu'elle renonce à une lutte devenue inégale, ne pouvant riposter à la fois dans deux directions différentes, sinon même opposées.

Il va de soi que la défense peut garantir ses flancs contre un mouvement tournant de faible amplitude. Elle n'a qu'à recourir, en ce cas, à la fortification de campagne et aux procédés classiques de flanquement.

Mais si l'enveloppement s'effectue à grande distance et avec des effectifs importants, s'il se produit ce qu'on appelle une manœuvre d'aile, les conséquences en sont bien plus redoutables. De ce fait, en effet, les voies de ravitaillement et d'évacuation dont disposent les armées opérantes se trouvent en danger. Les chemins de fer risquent d'être mis hors de service par le bombardement des gares ou des ouvrages d'art. La situation n'est pas changée par la substitution des transports automobiles sur route aux transports ferroviaires. La route est tout aussi vulnérable que le chemin de fer.

On comprend que la stabilisation de la guerre a pour condition *sine qua non* l'« inexpugnabilité » des extrémités de la ligne de résistance. C'est ce que je déclarais nettement dans la *Revue militaire suisse* de mai 1902. J'y disais que, pour maintenir la rigidité du front, il fallait que celui-ci s'appuyât « à une mer, à une montagne, à la frontière d'un pays neutre », bref, à un obstacle qui ne puisse être ni forcé, ni tourné.

Je ne saurais trop insister sur ce point, car il me semble que trop souvent on perd de vue que les deux conditions — puissance des feux, « inexpugnabilité » des ailes — sont absolument indispensables. Pour le bien faire comprendre, je tiens à éclairer ma pensée en présentant certaines hypothèses — plus ou moins invraisemblables, j'en conviens, — et en poussant assez à fond l'examen de leurs conséquences probables.

\* \* \*

Et, d'abord, remarquons que l'expression « puissance des feux » n'a pas de valeur intrinsèque. Il ne s'agit que de valeur relative. Si les forces opposées sont équivalentes, dans leur ensemble, tant par leurs effectifs que par les moyens dont elles disposent, l'inviolabilité est assurée, en principe. (Dans ce cas, encore, il n'y a rien d'absolu : nous sommes dans le domaine des probabilités, non dans celui des certitudes.)

Si, les forces opposées sont très inégales, si l'équilibre n'existe pas, ou s'il se trouve rompu, d'une façon plus ou moins durable, sur une zone suffisamment étendue, le front risque d'être refoulé ou percé dans cette région.

En 1914, l'agresseur mettait en ligne, au nord de la France, des effectifs très comparables à ceux que Joffre pouvait étaler en face de lui. Mais il faut avouer que, à cette époque, on ne s'en doutait guère.

Quelques années plus tôt, j'avais exposé mes idées à mon camarade Toutée, alors directeur des études à l'Ecole supérieure de guerre. Il m'objecta qu'une division ne pouvait garnir utilement un front de plus d'une lieue. (C'était le chiffre admis en ce temps-là pour le développement du front de combat pour l'offensive. Comme on n'envisageait pas la défensive, on ne remarquait pas que, pour cet objet, le front pouvait prendre une plus grande extension). D'après Toutée, puisque nos vingt corps d'armée devaient fournir quatre-vingts divisions actives — on ne tenait pas compte des autres — la ligne de résistance ne pouvait pas se développer sur plus de quatre-vingts lieues, ce qui est à peu près la distance de Dunkerque à Belfort. Conclusion de mon contradicteur : l'établissement d'une ligne de résistance sur notre frontière nord absorberait la totalité de nos troupes actives, et il n'en resterait plus pour surveiller nos autres frontières et pour constituer une réserve de quelque importance.

Bref, avant que l'épreuve de la guerre eût montré combien on se trompait sur ce point, les maîtres en art militaire admettaient que les effectifs dont la France disposait seraient à peine suffisants pour barrer la route à une invasion si les têtes de colonne ennemies allaient jusqu'à la mer du Nord. Ils pensaient que le commandement en chef ne pourrait mettre en ligne qu'un nombre de fusils, de mitrailleuses et de canons trop faible pour donner une grande puissance de feux. Ils sous-estimaient le rendement du matériel moderne. Nos ressources en artillerie nous ont permis de faire face aux besoins dès le début de la campagne.

Mais la consommation des munitions a été si grande que, au bout d'un mois ou deux, les coffres étaient dégarnis et que, dans toutes les usines, on fabriquait des projectiles avec hâte, au risque de ne pas prendre les précautions indispensables. De là ont résulté des éclatements prématurés dans l'âme des pièces, et beaucoup de celles-ci ont été détruites ou mises hors de service par suite de ces incidents, imputables aux malfaçons et à l'insuffisance du contrôle exercé sur le travail. Les maisons auxquelles on avait dû s'adresser ne s'étaient pas rendu compte de l'extrême précision qu'exigeait, en particulier, le mécanisme des fusées, pour que leur bon fonctionnement fût assuré.

Si, à ce moment, les envahisseurs eussent possédé encore de larges approvisionnements de munitions de bonne qualité, c'est-à-dire s'ils avaient conservé leur puissance de feux, alors que nous, Français, avons perdu une grande partie de la nôtre, la percée aurait pu être faite par une attaque de face.

Heureusement, les deux armées en présence étaient aussi appauvries l'une que l'autre. C'est pourquoi beaucoup d'autorités en art militaire, — par exemple, le général Canonge, ancien professeur à l'École supérieure de guerre, — ont attribué la stabilisation du front à une seule et unique cause : la pénurie des belligérants en munitions. En réalité, elle résultait de ce que l'équilibre des forces subsistait. Elle avait diminué de part et d'autre. Mais aucun des deux partis n'avait pris la prépondérance.

Cette prépondérance peut être obtenue par des moyens différents.

Par exemple, si on découvre un produit chimique nouveau dont les gaz ne soient pas arrêtés par le filtrage des masques en usage, sa mise en pratique peut provoquer une fonte des effectifs. Il suffit de mettre hors de service les servants des canons ou des mitrailleuses pour réduire ou annihiler la puissance des feux. Et ce résultat peut être réalisé sans dommage pour la santé ou la vie des victimes de ces gaz s'ils sont simplement anesthésiques. C'est un cas que j'ai

envisagé il y a quelque dix-neuf ans dans le *Mercur de France* (livraison du 16 mars 1919, p. 193).

D'autres circonstances peuvent se présenter qui déterminent une rupture de l'égalité des forces en présence.

Sans parler de l'emploi des chars de combat, dont il sera question plus loin, on peut fort bien concevoir que des concentrations massives de feux d'artillerie sur cette zone réduisent momentanément les défenseurs à l'impuissance, ce dont l'agresseur profiterait pour prendre pied sur une certaine étendue en ce point. Le transport des tirs sur un autre point voisin élargirait la brèche, et celle-ci pourrait s'étendre de plus en plus grâce à l'emploi de moyens analogues.

On est en droit de supposer que, de cette façon, la ligne de résistance s'émietterait morceau par morceau, en très peu de temps, sur une grande largeur. Si les points d'attaque ont été judicieusement choisis, un élément essentiel de la défense cède ainsi subitement, par suite de la supériorité acquise localement par la puissance des feux, résultant du nombre des pièces mises en action pour cette opération.

L'augmentation de leur portée, de leur vitesse de tir, de leur précision, de leur calibre, permet aujourd'hui toute une gamme d'effets inconnus naguère, et seulement pressentie au cours des années 1914-1918.

Bref, des déséquilibres locaux deviennent possibles, entraînant la création de brèches qui peuvent mesurer quelques dizaines de lieues. C'est une éventualité qu'il faut prévoir pour envisager le moyen de rétablir la situation, en calfatant l'ouverture béante. L'emploi judicieux des véhicules automobiles semble de nature à permettre à l'irruption d'atteindre une profondeur égale à la largeur. Le front serait ainsi exposé à être pris à revers. Ses communications avec l'arrière se trouveraient compromises. En résumé, il serait imprudent de croire que les fronts soient toujours inviolables.

Il ne faut pas davantage compter sur la « fatalité » de l'« inexpugnabilité » des ailes, qui sont, à la façon du talon

d'Achille, le point vulnérable de la ligne, si celle-ci est invulnérable. Car si, par impossible, la neutralité de la Suisse avait été violée par les Allemands, en 1914, et si leurs colonnes s'étaient dirigées sur Epinal par Vesoul, ou bien s'ils avaient débarqué des forces considérables à Dunkerque ou à Calais, par exemple, si donc notre extrême droite ou notre extrême gauche avait été prise à revers, le front n'aurait pu tenir sur ces points.

Ceci dit pour insister encore une fois sur les deux conditions essentielles de l'immobilisation de la guerre : puissance des feux et appui des extrémités du front à des obstacles qui ne peuvent être ni abattus ni tournés.

\* \* \*

Telle était du moins la conclusion qu'on pouvait tirer de l'expérience prolongée pendant les quatre années 1914-1918. Le général J. Rouquerol s'est proposé de rechercher si les perfectionnements apportés à l'outillage des armées depuis la guerre semblent de nature à modifier cette conclusion, et si les perfectionnements dont il s'agit favorisent l'attaque ou la défense.

Les progrès réalisés dans l'armement accroissent la puissance des feux. Et on en a conclu qu'ils favorisaient la défense. Mais on a pu se demander si la motorisation des forces terrestres ne permettrait pas à l'assaillant de venir plus facilement à bout de la résistance opposée par celle-ci, les chars d'assaut ne se laissant pas arrêter par les réseaux de fils barbelés, étant capables de franchir les tranchées et de braver beaucoup de projectiles.

On a vu <sup>1</sup> que, d'après M. Camille Rougeron, l'aviation moderne possède des propriétés qui lui permettent d'immobiliser ou de détruire les chars d'assaut à moins qu'on n'assure à leur plafond une aussi forte protection qu'à leurs flancs.

On ne voit d'ailleurs pas bien les services que rendraient ces véhicules si, perçant le front, ils pénétraient sur ses

<sup>1</sup> Voir mon article sur *L'avion contre le char de combat*, dans la livraison de mai 1937.

derrières, par petits groupes et non en grand nombre. J'ai le sentiment — et je dis bien « le sentiment » parce que, en ces matières, la part de l'intuition est plus grande que celle du raisonnement, — j'ai le sentiment que les engins de guerre ne peuvent être utilement employés qu'en masses, et ce n'est le cas ni pour ceux des chars d'assaut qui réussiront à accomplir leur tâche, ni pour les parachutistes auxquels on fait bien de l'honneur en évaluant le danger qu'ils représentent, pas plus que jadis pour les pauvres petites compagnies de cyclistes mises à la mode au commencement de ce siècle.

Je persiste à croire, au contraire, que l'aviation peut et doit être employée à doses massives<sup>1</sup>, mais j'ajoute que, à cette condition, elle peut fournir à l'attaque une force incalculable, pourvu qu'on l'emploie contre les objets (approvisionnements, magasins, usines, gares, ouvrages d'art des voies ferrées) et que, voyant en elle un puissant instrument de terrorisation, on mette tout en œuvre pour qu'elle accomplisse cette besogne considérée comme primordiale et non plus tenue pour accessoire et, en quelque sorte, accidentelle.

Quelles que soient mes idées personnelles à l'égard du rôle que la guerre aérienne et la guerre chimique pourront être appelées à jouer, que les moyens nouveaux dont les armées disposent favorisent l'attaque plus que la défense, ou inversement, il paraît bien douteux qu'on puisse prévoir comment se dérouleraient les opérations militaires si les hostilités recommençaient demain, et je n'oserais pas prophétiser que la guerre entre grandes nations modernes évoluera rapidement vers la stabilisation et l'usure.

Je n'aurais même pas osé le prophétiser avant 1914, malgré ma confiance dans les théories que j'avais émises en 1881 et 1902. J'estime, en effet, que, en pareille matière, il faut être extrêmement circonspect, et je n'ai jamais essayé d'inculquer ma croyance à mes camarades et amis Joffre

<sup>1</sup> Voir *L'aviation, arme unique*, dans la *Revue militaire suisse* de janvier 1933.

et Foch. J'ai seulement essayé d'ébranler leurs convictions.

L'un et l'autre se faisaient une idée très précise de ce que serait la guerre, et je leur disais qu'ils avaient tort de se la représenter *a priori*, que l'avenir démentirait leurs prévisions, et que, surtout, ils se trompaient en mettant leur confiance dans l'offensive à outrance. J'écrivais dans l'*Opinion* du 8 mai 1909 : « J'estime que cette théorie est fautive. Je la crois plus dangereuse encore que fautive. » (Qu'on me permette d'avouer que ces deux lignes sont ce que je suis le plus fier d'avoir écrit.)

Comment donc considérais-je le devoir du haut commandement à la veille de la mobilisation ? Je pensais qu'il devait rester dans l'incertitude et l'expectative jusqu'à la dernière minute, au lieu d'obéir à une idée préconçue. Et j'avoue que, malgré tout, je m'attendais à voir Joffre adopter cette attitude. Je le savais modeste et prudent. Je pensais que sa stratégie serait modeste et prudente. Je n'ignorais certes pas que son entourage le poussait vers les actes audacieux que justifie seul un certain orgueil. Mais son tempérament y répugnait, et aussi sa formation, et encore l'arme à laquelle il avait appartenu et qui est portée à préparer la défensive plutôt qu'à se lancer dans les périls des combats.

Par malheur, il a toujours été heureux. Sa carrière a été une succession de succès. Ses défauts lui ont réussi autant que ses qualités. Cette modestie, que je lui reconnaissais, a pu donner le change sur la fermeté de son caractère. On l'a appelé au commandement suprême à cause de son effacement. On sait, d'autre part, qu'il doit en partie son avancement à des événements malheureux qui l'ont obligé à se réfugier aux colonies et à y séjourner. On sait aussi que, s'il est entré glorieusement à Tombouctou, c'est qu'il y a été entraîné à contre-cœur par un de ses compagnons. Bref, il a pu croire, lui aussi, à son étoile, et il a prêté une oreille favorable aux conseils de son entourage.

S'il s'était soustrait à l'influence de cet entourage, s'il n'avait écouté que le vieil homme qu'il était lorsqu'il était

plus jeune, il aurait conçu l'idée d'établir un barrage à l'invasion dès qu'il aurait pris conscience des desseins de l'Allemagne. La violation du Grand-Duché de Luxembourg et de la Belgique aurait dû le déterminer à couvrir la frontière du nord, puisqu'elle était menacée, et, pour n'être pas tourné par sa gauche, il aurait été amené à appuyer celle-ci sur Anvers, en demandant au roi Albert de s'établir sur la ligne jalonnée par Anvers, Bruxelles et Namur.

Quoiqu'il soit vraiment trop facile de dire après coup ce qui aurait pu se passer, on ne peut s'empêcher de supposer que la ruée allemande se serait arrêtée sur cette ligne et que, alors, une large partie de la Belgique n'aurait pas été envahie. A plus forte raison, le sol de la France aurait-il été respecté. Le front aurait présenté une puissance de feux suffisante, et les ailes eussent été solidement appuyées, — conditions qui, je le répète encore une fois — sont nécessaires pour donner au front son inviolabilité et sa stabilité.

Lieutenant-colonel Emile MAYER.

---